

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|---|--|
| <u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 8 Votants : 13 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : / | L'an deux mille vingt-deux Le vingt et un juin à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 15 juin 2022 <u>Secrétaire de séance</u> : Nadine CUSIN |
| <u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Pascal GROSFORT, Agnès RICHARD, Estelle SIMONIN, Martin PHILIPPS <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Delphine BACHELLERIE, Gaël MENETRIER <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Cécile CASSOU-LENS, Arnaud POLLET | |

Délibération n°D22-19

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget principal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux ajustements en annexe, afin de régulariser les opérations sur le budget prévisionnel 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative en annexe.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 22/06/2022

Transmise en Sous-Préfecture le 22/06/2022

Affichée le 22/06/2022

